

*Initiatives ministérielles**[Traduction]*

M. Paul Szabo (Mississauga—Sud, Lib.): Madame la Présidente, nous avons entendu prononcer beaucoup de belles paroles au sujet du projet de loi C-96 depuis deux semaines. Je voudrais citer certaines de ces paroles qui ont été prononcées lundi, car elles me paraissent résumer l'une des principales raisons pour lesquelles nous devons adopter la mesure à l'étude.

Un député a dit ceci: «L'avenir, c'est un bon programme de formation, un programme de formation axé sur les besoins en main-d'oeuvre de la région où ils se trouvent. Je ne vous ferai pas croire que c'est ici, à Ottawa, loin des régions, loin de la mienne, que les gens qui sont ici détermineront les meilleurs programmes de formation pour les gens de ma région. C'est trop loin, ils ne connaissent pas les besoins de ma région. Donc, il faut rapprocher la prise de ces décisions de la formation de la main-d'oeuvre le plus près des citoyens et des citoyennes.»

• (1125)

Rapprocher la prise des décisions le plus près des intéressés: voilà peut-être la façon la plus simple de décrire le principe fondamental du projet de loi C-96. Il est intéressant de noter que celui qui l'a décrit de cette façon n'est nul autre que le député de Chicoutimi.

Je suis très heureux de constater que le Bloc québécois, malgré toute sa rhétorique, est d'accord avec l'intention fondamentale du projet de loi. Le gouvernement décentralise plus que jamais auparavant les programmes relatifs au marché du travail de sorte que les individus et les collectivités puissent vraiment prendre de véritables décisions ayant une incidence sur leur vie.

Si le député croit vraiment que c'est bien la chose à faire, et ça l'est, il a tout lieu d'approuver le projet de loi. Le député ajoutait évidemment que le projet de loi était inacceptable pour les Québécois. Son collègue, le député de Blainville—Deux-Montagnes, est allé jusqu'à parler, à propos du projet de loi C-96, d'un rouleau compresseur de lois centralisatrices et antisociales. Je ne puis que penser qu'il s'agit là d'un retour à la rhétorique plus pittoresque du Bloc québécois.

J'exhorte le député de Chicoutimi à se fier à son instinct et à reconnaître le projet de loi pour ce qu'il est, une mesure innovatrice et décentralisatrice.

Tout le monde à la Chambre reconnaît qu'il est nécessaire d'établir de meilleurs partenariats, de meilleures relations de travail entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Voilà précisément pourquoi le gouvernement fédéral a invité les provinces à discuter de nouveaux arrangements pour les programmes relatifs au marché du travail. Nous avons démontré clairement que nous respectons entièrement l'intégrité de la compétence provinciale dans le domaine de la formation. Nous voulons trouver un meilleur moyen de travailler ensemble.

Le projet de loi C-96 illustre bien ce souhait. Le ministre du Développement des ressources humaines a dit le 9 novembre: «Un des résultats directs de la constitution du ministère sera de

donner aux gouvernements provinciaux beaucoup plus de latitude pour prendre des décisions à leur niveau de responsabilité et de compétence. Le temps est venu pour nous d'examiner beaucoup plus attentivement nos rôles respectifs et de bâtir des ponts pour nous rapprocher.»

Les mesures que notre gouvernement a prises depuis deux ans, à l'égard notamment de ce ministère, manifestent également ce désir de travailler en collaboration avec les provinces et de répondre à leurs préoccupations. Le temps est certainement venu pour les gouvernements à tous les paliers, fédéral, provincial et municipal, de s'élever au-dessus de ces vieux conflits de champs de compétence et de commencer à trouver des moyens de travailler ensemble et d'unir leurs ressources pour aider les gens que nous avons pour mission de servir.

Le Bloc, par contre, semble déterminé à bloquer les progrès mêmes auxquels il prétend croire. Au lieu de nous encourager et d'appuyer des mesures positives et constructives, les bloquistes érigent des obstacles avec leurs grands discours. Pour protéger les pouvoirs des provinces, le Bloc nous dit qu'il ne faut rien faire. Au nom du progrès et du changement, je dis qu'il faut trouver de meilleures façons de faire notre travail.

Nous n'y parviendrons pas si nous érigeons des murs entre nous. Nous devons adopter une meilleure attitude. Nous devons adopter l'attitude que préconisait le ministre lorsqu'il parlait du besoin d'aider les collectivités et les gens à choisir eux-mêmes. Qu'est-ce que le Bloc québécois répond à cela? Non. Les gens ne devraient pas pouvoir choisir eux-mêmes, voilà ce que prône le Bloc québécois.

Nous devons adopter l'attitude que préconisait le ministre lorsqu'il parlait de créer de nouveaux partenariats: s'allier au secteur privé, aux commissions scolaires, aux provinces. Qu'est-ce que le Bloc répond à cela? Non. Nous ne voulons pas collaborer aux changements.

Est-ce si surprenant de constater que tant de Québécois se sentent abandonnés? Le député de Chicoutimi s'inquiète de sa circonscription qui affiche le taux de chômage le plus élevé au Canada. Comment pense-t-il aider les Canadiens de sa circonscription en pratiquant la politique de l'immobilisme?

Comment pouvons-nous aider les habitants de Chicoutimi en disant: «Non, vous ne pouvez pas accepter cet affreux projet de loi C-96 fédéraliste. Vous ne pouvez pas accepter un système qui vous donne le pouvoir et les ressources nécessaires pour vous assurer une vie meilleure et obtenir de bons emplois. Ce n'est pas la façon de faire du Bloc québécois.»

C'est tout à fait illogique. Les Québécois et l'ensemble des Canadiens méritent mieux que cela. Le million de Québécois qui demandent de l'aide au ministère du Développement des ressources humaines chaque année méritent toute l'aide qui peut leur être offerte. Les quelque 164 000 Québécois que nous avons aidés l'an dernier à trouver un emploi méritent notre aide. Les 44 789 étudiants qui ont trouvé un emploi l'été dernier méritent ces emplois.